

Déclaration liminaire FSU

CDEN du 30 juin 2025

Nous ne pouvons aborder ce CDEN sans avoir une pensée pour l'élève du Lycée Curie-Corot de Saint Lô, tragiquement décédé lors de son stage de fin de seconde, ainsi que pour notre collègue AED du collège Françoise Dolto de Nogent, mortellement attaquée au couteau dans l'exercice de son métier, mardi 10 juin 2025, par un élève de 14 ans.

Dans nos établissements scolaires, les violences, les tensions et les drames ne cessent de se multiplier. Face à cela, les réponses apportées se résument trop souvent à des dispositifs sécuritaires : contrôles, fouilles, présence policière. Mais mettre des portiques ne remplacera jamais un adulte de confiance dans les établissements. La sécurité, la vraie, commence par la relation humaine, par la présence éducative, par l'écoute et l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire au complet. Les AED sont le premier maillon de la chaîne à chaque instant, dans les couloirs, les cours, les cantines, partout où les élèves vivent et parfois souffrent. Ils sont les premiers interlocuteurs, les premiers repères, souvent bien avant les enseignants ou les personnels de direction. Un couteau peut être dissimulé, mais la souffrance d'un élève se lit souvent dans un comportement... si quelqu'un est là pour le voir. Sécuriser un établissement, ce n'est pas militariser l'école, c'est lui redonner du sens, des repères, de l'humain.

La préparation de la rentrée scolaire 2025 s'inscrit dans un climat particulier, dominé par des préoccupations géopolitiques croissantes. Les tensions internationales monopolisent l'attention publique et politique, orientant les priorités budgétaires vers le renforcement des capacités militaires. Dans ce contexte, les annonces de restrictions et d'arbitrages financiers destinés à soutenir durablement

le Ministère des Armées suscitent de vives inquiétudes quant à l'avenir de l'Éducation nationale, qui risque de voir ses moyens encore réduits, compromettant ainsi sa capacité à remplir pleinement ses missions.

Concernant plus spécifiquement la carte scolaire, la baisse démographique constatée dans notre département est, comme chaque année, l'argument de base utilisé pour fermer des postes, sans discussion possible, tant le rapport de cause à effet est instillé dans les esprits. La baisse des effectifs par classe n'est, depuis longtemps, plus un objectif, bien que la volonté de plafonnement à 24 ou le dédoublement en REP semble prouver le contraire. La politique de carte scolaire gouvernementale est donc bien difficile à comprendre.

Dans la Manche, M. le Directeur Académique, vous avez déclaré dans Ouest France le 22 mars 2025 : “*On a cherché à trouver un équilibre entre les ouvertures nécessaires, les fermetures qui n'impactent pas trop les territoires concernés et la volonté d'aller vers une école plus inclusive*”. Dans vos propos, le vocabulaire choisi est éloquent.

Il faut que les ouvertures soient jugées “nécessaires” : on ne saurait mieux dire. Dommage qu'elles soient limitées à 7 postes. Les fermetures de classes, au nombre de 17, ne sont pas qualifiées. Pourtant on aurait pu dire bien des choses, en somme : “commandées par le gouvernement”, “limitées par le budget”, “conséquences de choix austéritaires”... Mais le plus parlant, dans cette déclaration est votre volonté affichée de ne “pas trop impacter les territoires concernés”. Nous saluons la clarté de ce message qui nous montre que vous savez parfaitement que les territoires ruraux ou urbains seront impactés par cette dotation ministérielle de -2 postes, votre rôle consistant à ce que ce ne soit “*pas trop*”.

Nous espérons que cette dénonciation courageuse parviendra au Ministère et que

la voix d'un DASEN sera plus écoutée que celle de dizaines d'élu.es, de représentant.es des personnels, de centaines d'enseignant.es et de milliers de parents.

Pour finir, nous continuons de réclamer d'être invités en tant que représentant.es du personnel aux comités réguliers de suivi de l'école inclusive afin d'y faire part de notre expertise du terrain. Cette demande risque malheureusement de subir le même sort que les précédentes puisque notre absence lors de ces réunions semble découler d'une réelle volonté d'omerta de la part de la DSDEN sur ce sujet.

De même au sujet de l'école inclusive, nous souhaitons revenir sur les écoles qui ont reçu des messages de coordinateurs PIAL et de référents ESS faisant référence à l'abrogation de la note de service du 24/07/2024 relative à la prise en charge par l'État du temps de la pause méridienne. En effet, les directeurs.trices ont été sollicité.es pour prévenir les parents qu'à la rentrée prochaine leur enfant ne pourrait plus être pris en charge par un.e AESH sur le temps de cantine alors que la note de service ne prévaut pas sur le décret (2025-137 du 14/02/25) et la loi (2024-247 du 27/05/2024). Or nous avons interpellé à ce sujet les services de la DSDEN en CSA D jeudi dernier et avons eu, en retour, l'assurance que l'Etat continuerait de prendre en charge ce temps de cantine, ce qui garantira un égal traitement des élèves en situation de handicap dans tous les territoires.

Par ailleurs, nous nous adressons ici plus particulièrement aux élu.es du département pour leur faire part de nos inquiétudes concernant le bâti scolaire qu'il est impératif de revoir pour s'adapter au changement climatique. Il ne faut toutefois pas oublier que les travaux nécessaires à engager, non seulement pour le bien-être des élèves et des personnels, doivent être réalisés dans des durées raisonnables

pour impacter le moins possible les enseignements. Nous faisons ici allusion aux rénovations globales du collège Marcel Grillard de Bricquebec par exemple qui s'étalent sur plusieurs années, usent les personnels et perturbent les élèves.

La nouvelle vague de fortes chaleurs qui va traverser l'Hexagone n'est pas surprenante au regard des trajectoires annoncées par les climatologues. Faute de rupture claire avec le modèle économique responsable du réchauffement climatique, les épisodes caniculaires ou du type « dôme de chaleur » sont amenés à se multiplier.

Pourtant, c'est toujours l'impréparation et la précipitation qui règne au sommet de l'Etat. C'est par un communiqué de presse qui rappelle les grandes heures du Covid (« dans la mesure du possible ») et qui ne mentionne pas la situation des personnels que le ministère de l'Education nationale a enfin daigné communiquer ce dimanche 29 juin. Les recommandations ministrielles ne sont pas à la hauteur d'une situation où les conditions de travail et la santé des personnels et des élèves sont en jeu.

Des mesures doivent être prises en priorité pour les élèves qui passent encore des examens, pour les personnels qui corrigent le DNB, pour protéger les personnels les plus fragiles...

À l'heure où certains veulent raccourcir les vacances d'été, cet épisode rappelle que l'Education nationale n'est même pas prête...à finir l'année scolaire début juillet